



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 172-1

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 172,
RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT**

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 12
août 2024, a adopté par voie de sa résolution 2024-08-151 le règlement
numéro 172-1 modifiant le règlement 172, règlement sur le lotissement.*

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle dix-huitième jour de septembre 2024

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc

Directrice générale, greffière-trésorière